



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-2966 Acquisition de feuilles d'aluminium et de divers accessoires pour la signalisation routière

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 11 septembre 2025 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 1^{er} septembre 2025.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.gouv.qc.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 11 septembre 2025 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 11 août 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-3107 Acquisition de chargeurs sur roues pour trottoirs et de machines sur chenilles pour trottoirs et attachements connexes

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 11 septembre 2025 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 1^{er} septembre 2025.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.gouv.qc.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 11 septembre 2025 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 11 août 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-3123 Service d'installation de barrières avec contrôle d'accès et de caméras de surveillance

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 11 septembre 2025 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 1^{er} septembre 2025.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.gouv.qc.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 11 septembre 2025 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 11 août 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-3205 Travaux de déconstruction de divers bâtiments

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 11 septembre 2025 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 1^{er} septembre 2025.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.gouv.qc.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 11 septembre 2025 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.** Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 11 août 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No DOS-3226

Travaux de remplacement du revêtement de plancher au Cosmodôme

Les soumissions seront reçues du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et ce, au plus tard à 10 h 30 le jeudi 11 septembre 2025 à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430.

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés le 1^{er} septembre 2025.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.gouv.qc.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le jeudi 11 septembre 2025 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest**. Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévue au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 11 août 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) que la Ville de Laval a aliéné, autrement que par enchère ou soumission publique, le bien ci-dessous décrit le 23 juillet 2025:

Description - Lot du cadastre du Québec	Identité des acquéreurs	Prix de l'aliénation
6 614 341, 6 580 642 et 6 569 551 (propriété de Betaplex inc.) contre 6 614 340, 6 614 342, 6 614 346 et 6 614 347 (propriété de Ville de Laval)	Betaplex inc.	754 600 \$ (valeur des terrains échangés par la Ville) Soulte de 58 800,00 \$ en faveur de la Ville

DONNÉ À LAVAL
CE 11 août 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que tout intéressé peut se faire entendre par le comité exécutif de la Ville de Laval le mercredi 27 août 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, Ville de Laval;

À cette séance il sera discuté des demandes de dérogation mineure suivantes:

1. Aménagement d'un escalier dans la cour avant secondaire sud-est et la cour avant donnant accès au 2e étage pour le bâtiment principal existant sur le lot 1 255 787 du cadastre du Québec, soit au 980, boulevard Arthur-Sauvé.
2. Pour l'immeuble sur le lot 6 651 976 (lots projetés 6 695 339 et 6 695 340) du cadastre du Québec, soit au 1-3, place du Souvenir:
 1. Une marge avant maximale de 95 mètres sur le lot projeté 6 695 339, alors qu'un maximum de 3 mètres est prescrit;
 2. Une marge latérale gauche minimale nulle sur le lot projeté 6 695 339, alors qu'un minimum de 3 mètres est prescrit;
 3. Une marge arrière minimale de 3 mètres sur le lot projeté 6 695 339, alors qu'un minimum de 6 mètres est prescrit;
 4. Aucun front bâti sur rue sur le lot projeté 6 695 339, alors qu'un minimum de 50% est prescrit;
 5. Une largeur minimale de bâtiment 15 mètres sur le lot projeté 6 695 339, alors qu'un minimum de 20 mètres est prescrit;
 6. Une largeur minimale de lot de 6 mètres sur le lot projeté 6 695 339, alors qu'un minimum de 11 mètres est prescrit;
 7. Des remblais et déblais sur les lots projetés 6 695 339 et 6 695 340 qui modifient le niveau du terrain de plus de 0,5 m de hauteur par rapport au niveau existant, alors qu'un remblai ou le déblai ne peut modifier le niveau d'un terrain de plus de 0,5 m de hauteur par rapport au niveau existant;
 8. Une proportion maximale du terrain en surface carrossable de 29 % sur le lot projeté 6 695 340, alors qu'un maximum de 10% est prescrit;
 9. La partie extérieure du mur de fondation du bâtiment principal sur le lot projeté 6 695 340 n'est pas recouverte d'un des matériaux de revêtement extérieur recouvrant le mur du rez-de-chaussée qui surplombe le mur de fondation à une hauteur de 1,4 mètre du côté de la façade principale secondaire, alors que cette partie doit être recouverte d'un tel matériau de revêtement extérieur à une hauteur de 0,3 mètre;

10. Une génératrice installée au sol sur le lot projeté 6 695 340, alors qu'un tel équipement accessoire est prohibé au sol lorsque le type d'utilisation des cours autorisé est « B »;
 11. Une largeur maximale de bâtiment de 120 mètres sur le lot projeté 6 695 340, alors qu'un maximum de 85 mètres est prescrit;
 12. Une marge arrière minimale nulle sur le lot projeté 6 695 340, alors qu'un minimum de 6 mètres est prescrit.
-
3. Pour la résidence unifamiliale projetée sur le lot 5 516 148 du cadastre du Québec, sur la rue de Venise:
 1. Une hauteur maximale de plancher du rez-de-chaussée de 2,1 mètres, alors qu'un maximum de 1,5 mètre est prescrit;
 2. Une hauteur maximale de bâtiment de 10,4 mètres, alors qu'un maximum de 9 mètres est prescrit.

 4. Pour une habitation de 1 logement existante sur le lot 1 357 156 du cadastre du Québec, soit au 7542, boulevard Lévesque Est:
 1. Une proportion minimale de la cour avant en surface végétale de 9 % au lieu d'un minimum de 40%;
 2. Un empiètement de l'aire de stationnement devant la façade principale avant de 100 % au lieu d'un maximum de 50%.

 5. Pour un bâtiment existant sur le lot 1 471 605 du cadastre du Québec, soit au 2350-2352, rue de Melbourne:
 1. Un empiètement de l'aire de stationnement devant la façade principale avant maximal de 65% au lieu de 30%;
 2. Une entrée charriére d'une largeur de 5,63 mètres au lieu d'un maximum de 5,5 mètres.

 6. Pour un bâtiment existant sur le lot 1 627 914 du cadastre du Québec, soit au 1355, avenue de Valleyfield:
 1. Une marge avant minimale de 4,6 mètres au lieu d'un minimum de 6 mètres;
 2. Une marge arrière minimale de 0,2 mètre au lieu d'un minimum de 3 mètres.

7. Proportion du matériau de revêtement extérieur dominant sur la façade principale avant de 49,5% au lieu de 60% pour l'agrandissement d'un bâtiment existant sur le lot 1 267 195 du cadastre du Québec, soit au 2445, rue de la Perdriole.

DONNÉ À LAVAL

CE 11 août 2025

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe